



Conférence générale

Vingtième session

Vienne, 27 novembre-1^{er} décembre 2023

Point 10 d) de l'ordre du jour provisoire

Nomination d'un commissaire aux comptes

Candidatures au poste de commissaire aux comptes

Rapport du Directeur général

Le présent rapport fait le point sur les candidatures reçues au 20 novembre 2023 pour le poste de commissaire aux comptes.

1. Après la publication des documents GC.20/21/Add.1, GC.20/21, IDB.51/13-PBC.39/13 et Add.1, datés respectivement des 27 septembre, 30 juin et 8 mai 2023, et comme indiqué dans la note d'information n° 94 datée du 23 novembre 2023, le Secrétariat a reçu, le 20 novembre, une communication par laquelle la Mission permanente de la Türkiye l'informait du retrait de la candidature de ce pays au poste de commissaire aux comptes. La note verbale est reproduite à l'annexe I du présent document.

2. En conséquence, au 20 novembre 2023, les candidatures reçues pour le poste de commissaire aux comptes étaient les suivantes :

M. Ali Hassan Rashwan	Sous-Secrétaire au sein de l'Accountability State Authority de l'Égypte
M ^{me} Nancy Gathungu	Auditrice générale du Kenya
M. Jaehae Choe	Président du Conseil de l'audit et de l'inspection de la République de Corée
M ^{me} Enriqueta Chicano Jávega	Présidente de la Cour des comptes de l'Espagne

Mesure à prendre par la Conférence

3. La Conférence est invitée à se prononcer sur la nomination de l'une des personnes ayant déposé leur candidature au poste de commissaire aux comptes de l'ONUDI pour un mandat de deux ans commençant le 1^{er} juillet 2024. Ce mandat est précisé à l'article XI (et à l'annexe) du Règlement financier de l'ONUDI. Les frais de

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



voyage et autres frais afférents aux activités ordinaires d'audit sont à la charge de la ou du Commissaire aux comptes. Celle-ci ou celui-ci perçoit de l'ONUDI des honoraires d'un montant fixe, comme approuvé dans le programme et les budgets de l'Organisation.

Annexe I¹**MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE TÜRKIYE AUPRÈS
DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES À VIENNE****Z-2023/68324910/37106846-**

La Mission permanente de la République de Türkiye auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et, se référant à sa note verbale n° 36517447 datée du 28 août 2023, a l'honneur de l'informer que la République de Türkiye a retiré sa candidature au poste de commissaire aux comptes.

La Mission permanente de la République de Türkiye auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel les assurances de sa très haute considération.

Vienne, le 20 novembre 2023

[Paraphe]

[Cachet]

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Vienne

¹ Traduction du texte de cette communication tel qu'il a été reçu par le Secrétariat.